

**PROCES VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance ordinaire 21 mars 2026 à 10 h 30**

Date de convocation : 16 mars 2026

Ordre du jour :

- ✓ Election du maire
- ✓ Détermination du nombre des adjoints
- ✓ Elections des adjoints
- ✓ Lecture de la chartre de l'élu local

Nombre de conseillers en exercice : 15      Présents :13      Votants : 13

Présents : Julien BLASAC, Léa BOUCHET, François BERTHELOT, Marie-Noëlle MOURÉ, Christophe BERTIN, Nathalie DEPRÉ, Ludovic CROS, Valérie CATTALO, Romaric QUINTARD, Emmanuel GUERIN, Cindy MORIN, Sébastien SANJAIME, Patrice BOUCHET.

Excusées : Léa RATEAUD, Aurélie TRANQUARD

Secrétaire de séance : Ludovic CROS

Monsieur Alain BERTIN, maire sortant, fait lecture des résultats de l'élection des conseillers municipaux le 15 mars 2026 puis laisse la présidence à Mme Marie Noëlle MOURÉ, la doyenne des élus.

**ELECTION DU MAIRE**

Madame Marie-Noëlle MOURÉ, la plus âgée des membres du conseil municipal, a pris la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance : Ludovic CROS

**Mr GUERIN Emmanuel et Mme DEPRÉ Nathalie ont été désignés assesseurs.**

Monsieur Julien BLASAC fait acte de candidature.

Le président de la séance, Mme Marie-Noëlle MOURÉ invite à procéder au premier tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : .....	13
Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) : .....	0
- Suffrages exprimés : .....	13
- Majorité absolue : .....	7
Ont obtenu Mr Julien BLASAC	13 voix

**Monsieur Julien BLASAC est proclamé Maire et immédiatement installé.**

## DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire demande au Conseil en vertu de l'article L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales de déterminer le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal soit pour la commune de Varaize 5 adjoints maximum

Après en avoir délibéré le conseil décide :

✓ D'élire 4 adjoints

Pour 13

Contre 0

Abstention 0

## ELECTION DE LA LISTE DES ADJOINTS

Suite à la délibération du 21 mars 2026 déterminant le nombre d'adjoint.

Le Maire propose de procéder à l'élection de la liste des adjoints.

Monsieur le Maire reçoit la liste des quatre candidats conduite par Léa BOUCHET (François BERTHELOT, Marie-Noëlle MOURÉ, Christophe BERTIN).

Le Maire invite à procéder au premier tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : ..... 13
- Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) : ..... 0
- Suffrages exprimés : ..... 13
- Majorité absolue : ..... 7

La liste conduite par Léa BOUCHET

13 voix

**La liste conduite par Léa BOUCHET, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élue et immédiatement installée.**

## DELEGUES A VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE

Suite au renouvellement du conseil municipal et à l'élection du maire et des adjoints

Mr Julien BLASAC délégué titulaire

Mme Léa BOUCHET déléguée suppléante

à VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE

## LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU

Monsieur le maire procède à la distribution de la charte de l'élue et en fait la lecture

Séance levée à 11 h

Le Maire  
Julien BLASAC

Le secrétaire de séance  
Ludovic CROS